



SAFE FIREWORK DISPLAY

Best Practices

Guidelines for Consumer and Display Use

Hosting a firework display can be exciting and enjoyable, but it is crucial to prioritize safety for all participants and spectators. Follow these best practices to ensure a safe and successful firework event.



Obtain Approvals

- Consult with City staff regarding your proposed fireworks location as there may be regulations that could affect your decision. It's important to find the safest site. You can reach out to events@greatersudbury.ca to be connected with a City liaison who can provide guidance and address any concerns.
- To launch display-style fireworks on City property, you must complete the Explosives Regulatory Division (ERD) Display Fireworks Safety and Legal Awareness Training Program and obtain certification as a Display Supervisor. If you haven't completed this training, it's advised to hire a licensed fireworks company to handle the display.
- Ensure compliance with the Greater Sudbury Fireworks bylaw by obtaining the necessary permits for non-permitted days. This includes applying for a Fireworks Permit from Fire Services at least 30 days prior to your display.
- There are designated holidays when a firework permit is not required. However, if you plan to set off fireworks on City property, you must obtain written permission from the department overseeing the property you wish to use and adhere to all safety precautions.
- An insurance certificate for a minimum of \$5 million, naming the City of Greater Sudbury as additionally insured, must be provided by the individual or company responsible for setting off the fireworks.
- If your display is held on City property, you must reserve the space through your City liaison and a rental fee will apply. Cost will vary by location.

Choose a Suitable Venue

- Select an open, clear area away from buildings, dry grass, and flammable materials.
- A representative from Fire Services may deem it necessary to meet with you on-site to assess the proposed location. This evaluation will help determine the site's feasibility and identify any specific safety precautions needed.
- Ensure the venue offers ample space for spectators to maintain a safe distance from the fireworks. Spectators should be positioned away from the launch site as per manufacturer's instructions for consumer style fireworks.

Prepare Emergency Plans

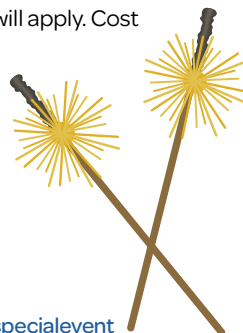
- Create an emergency plan that outlines procedures for handling fire outbreaks, injuries, and other emergencies. Train your volunteers to be prepared for any situation and inform the public about emergency protocols before the display begins.
- Assign specific roles and responsibilities to staff and volunteers for effective emergency management. Ensure that everyone is trained to respond appropriately in the event of an emergency.

Safety Equipment and First Aid

- It is mandatory to have a fire extinguisher on hand to prevent the spread of an accidental fire. We also recommend having buckets of water or fire blankets.
- Make sure all volunteers are trained in how to use the safety devices so they can quickly respond in an emergency.
- Ensure trained personnel are equipped to provide first aid and emergency medical assistance if needed, and notify the public of where they can find medical assistance in an emergency.



For more resources, visit www.greatersudbury.ca/planaspecialevent



Control Access and Crowd Management

- Control access to the display area to prevent unauthorized entry, especially by children and pets. Consider using temporary fencing or barricades to clearly define the area and keep it secure.
- Manage crowd flow and ensure designated spectator areas are clearly marked and maintained.
- Keep emergency routes clear to allow emergency vehicles access to the area in case of an emergency.

Guidelines for Inclement Weather and Fireworks Displays

- If there is a risk of inclement weather, be sure to regularly monitor the weather radar to stay informed about changing conditions.
- If thunder or lightning is detected within a 10-mile radius of your location, you must postpone your display until the storm has moved out of the area. This is indicated by a 30-minute period without thunder or lightning.
- If wind speeds exceed 40 km/h, the fireworks display must be cancelled due to unsafe conditions.
- Fireworks cannot be set off during a fire ban, so please monitor weather conditions leading up to the event and check the fire ban status on the Fire Services website on the day of your event.

Safe Ignition and Handling

- Store fireworks according to the manufacturer's instructions and keep them in a secure location that is inaccessible to the public. Always handle fireworks with care.
- Never attempt to re-light fireworks that have misfired (duds). Wait 30 minutes, then place them in a bucket of water.

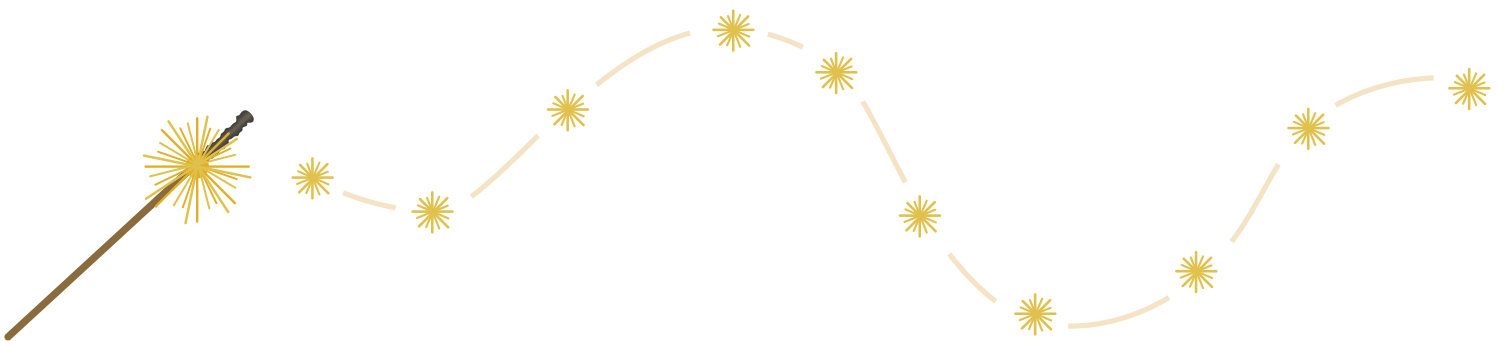
Clear Communication

- Inform neighbours about the upcoming event to prevent any surprises or misunderstandings.
- Use signage and announcements to remind attendees of safety protocols throughout the event.
- If the fireworks display is postponed or cancelled, make sure to inform the public on-site. Consider posting an update on your group or event's social media page to reach a broader audience. If you wish to reschedule for a different day, consult your City liaison to notify them of the change. Plans may need to be reconfirmed, and new permits could be required.

Post-Event Cleanup and Inspection

- Wait 30 minutes after the display ends before checking the firing area for duds. Clean up all debris and inspect the area again the following morning. Conduct a thorough inspection of the venue after the event to ensure all fireworks debris is safely removed.
- Ensure any equipment is taken down and returned to its designated storage area.

By following these best practices, organizers can help ensure a safe and enjoyable firework display for everyone involved. Prioritizing safety and preparedness will contribute to a successful event that is memorable for all the right reasons.



For more resources, visit
www.greatersudbury.ca/planaspecialevent

Meilleures Pratiques Pour Un FEU D'ARTIFICE EN TOUTE SÉCURITÉ

Lignes directrices pour l'utilisation par les consommateurs et les présentoirs.

L'organisation d'un feu d'artifice peut être passionnante et agréable, mais il est essentiel de donner la priorité à la sécurité de tous les participants et spectateurs. Suivez ces bonnes pratiques pour garantir la sécurité et la réussite de votre feu d'artifice.



Obtenir les autorisations

- Consultez le personnel de la ville au sujet de l'emplacement proposé pour les feux d'artifice, car il peut exister des réglementations susceptibles d'influer sur votre décision. Il est important de trouver le site le plus sûr. Vous pouvez contacter events@greatersudbury.ca pour être mis en relation avec un agent de liaison de la ville qui pourra vous guider et répondre à vos questions.
- Pour lancer des feux d'artifice de type feu d'artifice sur le terrain de la ville, vous devez suivre le programme de formation à la sécurité et à la sensibilisation juridique aux feux d'artifice de la Division de la réglementation des explosifs (ERD) et obtenir la certification de superviseur de feu d'artifice. Si vous n'avez pas suivi cette formation, il est conseillé de faire appel à une entreprise de feux d'artifice agréée pour s'occuper du feu d'artifice.
- Certains jours fériés ne requièrent pas de permis de feux d'artifice. Toutefois, si vous prévoyez de tirer des feux d'artifice sur une propriété de la ville, vous devez obtenir une autorisation écrite du service qui supervise la propriété que vous souhaitez utiliser et respecter toutes les mesures de sécurité.
- Assurez-vous de respecter le règlement municipal sur les feux d'artifice du Grand Sudbury en obtenant les permis nécessaires pour les jours non permis. Cela comprend la demande d'un permis de feux d'artifice auprès du Service des incendies au moins 30 jours avant le début du spectacle.
- Un certificat d'assurance d'au moins 5 millions de dollars, nommant la Ville du Grand Sudbury comme assuré supplémentaire, doit être fourni par la personne ou l'entreprise responsable du déclenchement des feux d'artifice.
- Si votre exposition a lieu sur une propriété municipale, vous devez réserver l'espace par l'intermédiaire de votre agent de liaison municipal et des frais de location s'appliqueront. Le coût varie en fonction de l'emplacement.

Choisir un lieu approprié

- Choisissez une zone ouverte et dégagée, loin des bâtiments, de l'herbe sèche et des matériaux inflammables.
- Un représentant des services d'incendie peut juger nécessaire de vous rencontrer sur place pour évaluer l'emplacement proposé. Cette évaluation permettra de déterminer la faisabilité du site et d'identifier les mesures de sécurité spécifiques nécessaires.
- Veillez à ce que le site offre suffisamment d'espace pour que les spectateurs puissent se tenir à distance des feux d'artifice. Les spectateurs doivent être placés à l'écart du site de lancement, conformément aux instructions du fabricant pour les feux d'artifice grand public.

Préparer les plans d'urgence

- Élaborez un plan d'urgence décrivant les procédures à suivre en cas d'incendie, de blessures ou d'autres situations d'urgence. Formez vos bénévoles à se préparer à toute situation et informez le public des protocoles d'urgence avant le début de l'exposition.
- Attribuer des rôles et des responsabilités spécifiques au personnel et aux bénévoles pour une gestion efficace des situations d'urgence. Veiller à ce que chacun soit formé pour réagir de manière appropriée en cas d'urgence.

Équipement de sécurité et premiers secours

- Il est obligatoire d'avoir un extincteur à portée de main pour éviter la propagation d'un incendie accidentel. Il est également recommandé d'avoir des seaux d'eau ou des couvertures anti-feu.
- Veillez à ce que tous les bénévoles soient formés à l'utilisation des dispositifs de sécurité afin qu'ils puissent intervenir rapidement en cas d'urgence.
- Veiller à ce que le personnel formé soit équipé pour fournir les premiers soins et l'assistance médicale d'urgence en cas de besoin, et informer le public des endroits où il peut trouver une assistance médicale en cas d'urgence.



Autres ressources sont disponibles au
www.grandsudbury.ca/evenementspeciaux

Contrôle d'accès et gestion des foules

- Contrôlez l'accès à la zone d'exposition afin d'empêcher toute entrée non autorisée, en particulier par les enfants et les animaux domestiques. Envisagez d'utiliser des clôtures temporaires ou des barricades pour délimiter clairement la zone et la sécuriser.
- Gérer les flux de foule et veiller à ce que les zones réservées aux spectateurs soient clairement délimitées et entretenues.
- Gardez les voies d'accès dégagées pour permettre aux véhicules d'urgence d'accéder à la zone en cas d'urgence.

Lignes directrices concernant les intempéries et les feux d'artifice

- S'il y a un risque de mauvais temps, veillez à surveiller régulièrement le radar météorologique pour rester informé des conditions changeantes.
- Si du tonnerre ou des éclairs sont détectés dans un rayon de 10 miles autour de votre emplacement, vous devez reporter votre présentation jusqu'à ce que l'orage ait quitté la zone. Ceci est indiqué par une période de 30 minutes sans tonnerre ni éclairs.
- Si la vitesse du vent dépasse 40 km/h, le feu d'artifice doit être annulé en raison de conditions dangereuses.
- Les feux d'artifice ne peuvent pas être tirés pendant une interdiction de feu. Veuillez donc surveiller les conditions météorologiques avant l'événement et vérifier l'état de l'interdiction de feu sur le site Web des services d'incendie le jour de l'événement.

Allumage et manipulation en toute sécurité

- Conservez les feux d'artifice conformément aux instructions du fabricant et gardez-les dans un endroit sûr et inaccessible au public. Manipulez toujours les feux d'artifice avec précaution.
- N'essayez jamais de rallumer des feux d'artifice qui ont mal fonctionné (ratés). Attendez 30 minutes, puis placez-les dans un seau d'eau.

Une communication claire

- Informez vos voisins de l'événement à venir afin d'éviter toute surprise ou tout malentendu.
- Utilisez la signalisation et les annonces pour rappeler aux participants les protocoles de sécurité tout au long de l'événement.
- Si le feu d'artifice est reporté ou annulé, veillez à en informer le public sur place. Pensez à publier une mise à jour sur la page des médias sociaux de votre groupe ou de votre événement afin d'atteindre un public plus large. Si vous souhaitez reporter le feu d'artifice à un autre jour, consultez votre agent de liaison avec la ville pour l'informer du changement. Il se peut que les plans doivent être reconfirmés et que de nouveaux permis soient nécessaires.

Nettoyage et inspection après l'événement

- Attendez 30 minutes après la fin du spectacle avant de vérifier s'il n'y a pas de débris dans la zone de cuisson. Nettoyez tous les débris et inspectez à nouveau la zone le lendemain matin. Procédez à une inspection complète du site après l'événement pour vous assurer que tous les débris de feux d'artifice ont été enlevés en toute sécurité.
- Veillez à ce que tout équipement soit démonté et remis dans son lieu de stockage prévu à cet effet.

En suivant ces bonnes pratiques, les organisateurs peuvent garantir un feu d'artifice sûr et agréable pour toutes les personnes impliquées. En accordant la priorité à la sécurité et à la préparation, ils contribueront à la réussite d'un événement mémorable pour toutes les bonnes raisons.



Autres ressources sont disponibles au www.grandsudbury.ca/evènementspeciaux